Dissertation : Démocratie et représentation

Par **Milka**, le **24/10/2007** à **14:13**

Bonjour
J'ai une dissert à faire le sujet est :
La démocratie est-elle devenue synonyme de représentation ?

Pour la problématique je pense faire dans quelle mesure la démocratie est-elle devenue synonyme de représentation ?
Et pour le plan (j'ai toujours beaucoup de mal avec les plans ...) j'ai trouvé :

I/ Démocratie libérale et souveraineté

A) Souveraineté nationale

B) Souveraineté populaire

II/ Les système de participation des citoyens

A) démocratie directe et semi directe

B) Démocratie représentative

Mais j'ai peur que ce plan soit trop descripitif :(Image not found or type unknown

Sinon j'ai pensé à :

I/ La démocratie directe et la démocratie représentative

A) La démocratie directe : une application non gérable

B) La démocratie représentative : une solution

II/ La démocratie semi-directe ou semi-représentative

A) Un compromis entre démocratie directe et démocratie représentative

B) Les mécanisme de représentation

Pour mon intro :

« Le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple », formule apparaissant dans l'article 2 alinéa 5 de notre Constitution donne une définition générale de la Démocratie. Celle ci est un régime politique dans lequel le pouvoir suprême est attribué au peuple qu'il exerce par lui même ou par l'intermédiaire de ses représentants. Le citoyen, individu qui possède un lien juridique et politique avec le régime dispose du droit de participer à l'exercice du pouvoir grâce au droit de vote et du droit de contester les conditions d'exercice du pouvoir grâce au droit d'opposition. De plus en plus d'Etat font le choix d'une Démocratie par représentation au dépend de la Démocratie directe. Ainsi, dans quelle mesure la Démocratie est-elle synonyme de représentation ?

j'ai retravaillé le 2nd plan et celà me donne :

I/ La démocratie directe et la démocratie représentative

A) La démocratie directe : une application non gérable

B) La démocratie représentative : une solution

II/ La démocratie semi-directe ou semi-représentative : un compromis

A) Un premier mécanisme : le referendum

B) Un second mécanisme : l'initiative et le veto populaire

;)

Merci d'avance à tous ceux qui m'aideront Image not found or type unknown

Par **Milka**, le **25/10/2007** à **14:31**

:(

personne ? Image not found or type unknown

Par **ladidi23**, le **28/03/2012** à **23:47**

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés

C'est le deuxieme plan qui vaut la peine. Mais surtout , respectes ta methodologie stp.

Par **Camille**, le **29/03/2012** à **08:19**

BONJOUR, BONJOUR, BONJOUR,
Et vous ne pensez pas que Milka, depuis 2007, a certainement résolu son problème ?

Image not found or type unknown

[citation]C'est le deuxieme plan qui vaut la peine.
[/citation]

A noter, au passage, que pour ce qui concerne la Suisse, l'expression "démocratie semi-directe" ne désignait pas ce que Milka décrit et qu'elle a abandonné cette expression au profit de l'expression actuelle de "démocratie directe", bien qu'elle fonctionne comme une "démocratie semi-directe" au sens de Milka...
En ce sens qu'en Suisse la démocratie est directe (au sens de Milka)... sauf dans les cas où, par exception à la règle générale, elle est représentative. Mais que, même quand elle est directe, elle passe par le "filtre" du parlement.

Par **fizdaput**, le **23/11/2016** à **20:44**

oh mon dieu ...

Copyright © 2024 Juristudiant.com - Tous droits réservés